

révision, aux termes de la loi doit se faire le premier décembre de chaque année et les jours suivants s'il est nécessaire. Les conseillers reviseurs doivent prêter un nouveau serment d'office avant de procéder à cette révision. Les plaintes pour faire biffer ou inscrire quelques noms sur la liste doivent être produites avant le 25 novembre. D'après la même loi la revision finale doit être terminée au moins dix jours avant la date fixée pour les élections annuelles. Avis en conséquence, à ceux que la chose intéresse.

—Commencement d'incendie, la semaine dernière, chez M. Feodor Boas. Les dommages sont peu considérables, les pompiers s'étant rendus sur les lieux en quelques minutes.

—Jeudi, le 22 du courant, les membres de l'association médico-chirurgicale de St-Hyacinthe, se sont réunis dans la salle de délibération du conseil du comté. Présents : Dr Palardy, St-Hugues, président ; Dr Béique, de St-Jean-Baptiste, Drs St-Germain, Mignault, Despars, G. Turcot, Beaudry, Benoit, Ostiguy, de St-Hyacinthe ; Bernier, Duclos, et Desnoyers, St-Pie ; Brown, Acton ; Desjardins, St-Judes ; Gauthier, Upton. Le but principal de l'assemblée était l'étude des amendements proposés à l'acte médical. Les amendements furent discutés, clause par clause, et des résolutions adoptées, qui doivent être transmises aux gouverneurs du collège, qui se sont réunies à Montréal, mercredi le 28 courant pour la discussion finale des dits amendements.

—Comme on le verra par les procédés du Conseil-de-Ville à sa dernière séance, M. le Dr L. A. Beaudry a été nommé médecin vaccinateur de cette cité. Nous ne pouvons trop approuver le conseil de prendre des mesures strictes dès aujourd'hui pour assurer l'état sanitaire de la ville et prévenir les épidémies. Il existe un règlement qui oblige les parents ou gardiens d'enfants de les faire vacciner quelques mois après leur naissance, et ce sous peine d'amende. Les parents ne doivent pas avoir de crainte de faire vacciner leurs enfants, au contraire c'est une précaution tout-à-fait salutaire. M. le Dr Beaudry recevra ces jours-ci les pointes de vaccin et sera prêt dès la semaine prochaine à vacciner. Que les pauvres gens ne soient pas arrêtés par la crainte du paiement : le conseil pourvoit à la vaccination gratuite des familles pauvres.

Assortiment complet de poëles de cuisine, poëles doubles, charrues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

ECHOS

—Le 28 octobre, l'Archevêque d'Ottawa a célébré le 17e anniversaire de sa consécration épiscopale.

—La manufacture de sucre de betterave de Berthier a envoyé quelques échantillons de ses produits au ministre des douanes à Ottawa. Ce sucre est d'une qualité supérieure et donne l'analyse presque du sucre pur. La production de l'usine de Earnham, cette année, atteindra mille tonnes.

—Nous lisons dans le *Sud* de Sorel :

“ La retraite annuelle des Dames de Charité de cette ville est commencée dimanche soir dans la chapelle de l'Hôpital. Cette retraite est prêchée par le R. P. Saintourens, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de St-Hyacinthe. Une foule de dames assistent à tous les exercices pour entendre la parole éloquente du Révérend Père.

—L'Eglise refuse les honneurs religieux aux corps des suicidés, mais en Suède la législation leur refuse même la sépulture. Le cadavre d'un suicidé revient de droit à la Faculté de médecine, qui s'en sert pour les expériences d' amphithéâtre. Aussi en Suède les suicides sont-ils nombreux, car beaucoup de désespérés veulent éviter à leur famille cette suprême épreuve.

Quand un sujet du roi Oscar est bien décidé à se donner la mort, il va généralement en Danemark, où aucune loi n'est édictée contre les désespérés.

—Le Souverain Pontife vient d'adresser aux archevêques et évêques d'Allemagne et d'Autriche Hongrie une lettre contre la perverse habitude du duel. Elle commence par ces mots : *De prava duellorum consuetudine*. Dans ce document, le Pape montre que le duel est contraire aussi bien à la loi naturelle qu'à la loi divine.

—Les ouvriers sur le chemin de fer de la Gatineau ont été payés. Les travaux ont été pris et tous les griefs des hommes contre la compagnie réglés à la satisfaction générale.

C
R
O
U
L
E
A
U
No.
57